



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/38/819  
S/16623  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-huitième session  
Point 138 de l'ordre du jour  
CONSEQUENCES DE LA PROLONGATION DU CONFLIT ARME  
ENTRE L'IRAN ET L'IRAQ

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-neuvième année

Lettre datée du 12 juin 1984, adressée au Secrétaire général par le  
représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande  
du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre le texte de la Déclaration sur la question de l'Iran et de l'Iraq, publiée par la Présidence lors du Sommet économique de Londres qui s'est tenu du 7 au 9 juin 1984.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte ci-joint comme document de la trente-huitième session de l'Assemblée générale, au titre du point 138 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

(Signé) J. A. THOMSON

ANNEXE

SOMMET ECONOMIQUE DE LONDRES, 7-9 juin 1984

DECLARATION DE LA PRESIDENCE SUR LA QUESTION DE L'IRAN ET DE L'IRAQ

1. Nous avons examiné le conflit entre l'Iraq et l'Iran sous tous ses différents aspects.
2. Nous avons exprimé notre profonde préoccupation devant le prix croissant en souffrances humaines, en dégâts matériels et en amertume qu'a coûté ce conflit, ainsi que devant les violations du droit humanitaire international qui ont eu lieu.
3. Notre espoir et notre désir à tous sont que les deux parties cessent leurs attaques l'une contre l'autre et contre les navires d'Etats tiers. Le principe de la liberté de navigation doit être respecté. Notre souci est d'éviter que ce conflit ne s'étende plus encore et nous ferons notre possible pour favoriser la stabilité dans la région.
4. Nous encourageons les parties à rechercher un règlement pacifique et honorable. Nous soutiendrons tous les efforts tendant à y parvenir, en particulier ceux du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.
5. Nous avons examiné également les répercussions de ce conflit sur les approvisionnements en pétrole à l'échelon mondial dans le contexte de la déclaration économique. Nous avons noté que le marché pétrolier mondial est resté relativement stable. Nous estimons que le système international possède à la fois la volonté et la capacité de faire face à tout problème prévisible grâce au maintien de l'approche prudente et réaliste qui a déjà été adoptée.

-----

